



CSE-C de GRDF du 19/02/2026

Projet d'évolution de la gestion des redevances concédants Avis CGT

Après l'étude et la présentation du projet d'évolution de la gestion des redevances, la délégation CGT au CSE-C de GRDF comprend que la réalisation de l'activité est aujourd'hui hétérogène à cause de la disparité de la charge en fonction des régions, rendant complexe le traitement et le suivi des redevances. De plus, l'organisation actuelle ne permet pas de fiabiliser le processus notamment en cas d'absence d'un des agents dédiés à cette activité.

Dans ce contexte, la volonté de créer un pôle dédié en mutualisant les moyens apparaît comme une réponse cohérente aux objectifs de fiabilisation, d'uniformisation de la charge, d'harmonisation des pratiques et de professionnalisation annoncée dans ce projet.

La délégation CGT considère que cette évolution peut être une opportunité d'améliorer les conditions d'exercice du métier : la création de ce collectif permet de se sentir moins isolé(e) et de faciliter le partage de connaissances.

Le maintien d'interlocuteurs identifiés pour les différentes régions est un élément important pour préserver la qualité de la relation avec les collectivités.

Toutefois, la délégation CGT vous demande une attention particulière sur les parcours professionnels des salariés concernés. La création d'un Chargé de Redevance sénior parmi les six Chargés de Redevance le permettrait.

Au moins une des Chargés de Redevance actuelle dispose d'un mandat syndical. Nous notons que malgré son changement de rattachement de direction, son mandat régional ne sera pas impacté.

Sous réserve du respect des engagements, et ce projet n'affichant pas, pour une fois, de destruction d'emploi, la délégation CGT du CSE Central de GRDF émet un avis favorable au projet et assurera un suivi attentif de sa mise en œuvre.